

Réf: Dossier N° : 49354

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « PRINCE SUCCES »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ANANNERAIE, 20 BP 1532 ABJ

20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Mai 2018, et enregistrés au CEPICI le 08 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PRINCE SUCCES » .

Objet: Voirie et assainissement, ouvrages hydrauliques, batiments travaux publics, froid et climatisation, electricité, télécommunication..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ANANNERAIE, 20 BP 1532 ABJ  
20

GERANT: Monsieur ABALE MARIE-THERESE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12041 du 08/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11399 du 08/04/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

